

Louis XI, les dialogues d'un prince. Échanges et confrontations

Colloque international
12-14 octobre 2023, Tours-Langeais

Appel à communications



L'homme au chapeau

Identifié comme Louis XI et attribué à Jean Fouquet (ca. 1420 - ca. 1480), deuxième moitié du XV^e siècle, Cabinet des dessins, Musée de l'Hermitage, Saint-Pétersbourg.

À l'occasion du 600^e anniversaire de la naissance de Louis XI, des chercheurs des universités de Tours et d'Angers souhaitent organiser, avec le soutien de la Fondation Jacques Siegfried de l'Institut de France et en collaboration avec l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un colloque sur ce souverain majeur de la fin du Moyen Âge. Pluridisciplinaire, cette manifestation entend faire dialoguer des historiens, des archéologues, des historiens de l'art, des juristes et des littéraires. Car Louis XI ne se laisse pas facilement appréhender : on le compare souvent à une araignée au centre de sa toile, mais c'est aussi un souverain doté d'une extraordinaire énergie, qui parcourt inlassablement les routes de son royaume. À travers l'image que l'on peut se faire de Louis XI se dessine un homme machiavélique avant l'heure, mais souvent maladroit ; un homme refermé sur lui-même, mais dont les

réflexions politiques ont une dimension européenne ; un champion du contrôle politique et de l'autorité, de la propagande et de la guerre, réaliste sans état d'âme, solitaire et omnipotent, sinistre, mais plein d'humour, qui « sidère » ses contemporains (Lydwine Scordia). Volontiers ambigu, voire paradoxal, il incarne à merveille cette période aussi trouble que fascinante qui sépare le Moyen Âge de la Renaissance. Dans un paysage politique complexe et mouvant, ce souci d'être sur tous les fronts et d'assurer un contrôle permanent s'accompagne aussi de la recherche de solutions négociées, dans le cadre, par exemple, d'échanges diplomatiques savamment orchestrés. Car le roi aime à parler et à se faire entendre, soit lui-même, soit par l'intermédiaire de ses hommes de confiance. Ainsi est-ce par les dialogues engagés avec les villes, la noblesse, l'Église, les Parlements qu'il mène adroitement sa diplomatie, et qu'il associe avec art les différents corps constitués du royaume.

L'outil juridique, dont l'étude depuis quelques années ne cesse de se développer, constitue un élément essentiel dans cette politique de mobilisation. On s'aperçoit que les procès politiques, dont le roi fut si friand, s'inscrivent dans une véritable « politique du procès » (François Foronda) et de définition des normes (Frédéric F. Martin).

Comprendre la politique de Louis XI passe aussi par l'appréhension de son rapport à l'Église et à la foi. Assoir la puissance du royaume sur celles des reliques qui constituent un véritable trésor s'inscrit dans la politique mise en place par les Valois (Murielle Gaude-Ferragu), que Louis XI poursuit avec ferveur. Si l'on a bien souvent souligné sa grande piété, la position du roi face à l'Église pourrait être reconsidérée, par l'étude de ses pèlerinages incessants et du rôle de saint François de Paule notamment.

L'œuvre de Louis XI ne se résume pas aux aspects politiques et juridiques, mais se traduit par un encouragement très soutenu à la production artistique ; un patronage « bien tempéré » (Sophie Cassagnes-Brouquet) qui participe à la bonne administration du royaume. On pourrait notamment interroger la dévotion mariale du souverain, qui le conduisit à financer de grands chantiers et à commander une extrême diversité d'œuvres et d'ex-votos. L'ouverture d'ambitieux chantiers castraux par des hommes de l'entourage royal (Jacques de Bressuire, Jacques de Villiers de L'Isle-Adam, Robert VII d'Estouteville, Guillaume de Varye, Jean Bourré...) pourrait constituer un autre axe de recherches à explorer, car l'époque voit un profond renouveau de l'art de vivre à la française parallèlement à une mise en défense des places.

Depuis le travail de Pierre Champion (1927), Louis XI a fait l'objet de plusieurs biographies importantes (Paul Murray Kendall (à titre historiographique), Pierre-Roger Gaussin, Jacques Heers (à titre historiographique), Jean Favier, Joël Blanchard, Amable Sablon du Corail, Jean-François Lassalmonie, Lydwine Scordia) mettant en évidence l'envergure du souverain et l'ambition de sa politique administrative. À l'opposé de l'image d'un autocrate, sourd et aveugle aux réalités de son royaume, nous entendons privilégier celle d'un roi aux prises avec les réalités de son temps. Autrement dit, nous proposons de réfléchir à l'œuvre politique de Louis XI – dans toutes ses dimensions – et à la manière dont elle se nourrit du dialogue avec les corps constitués du pays.

Cette question du dialogue pourrait être déclinée selon trois grands axes :

- une réflexion sur les relations entre Louis XI et ses interlocuteurs : les bonnes villes, la cour, les grands corps de l'État, l'Église, les ambassadeurs... La diversité des interlocuteurs, leur place dans la hiérarchie sociale comme dans l'administration du royaume sont autant d'éléments à considérer pour caractériser les dialogues de Louis XI et définir qui sollicite le roi et, en retour, à qui le souverain s'adresse pour réaliser ses desseins.
- une réflexion également sur les enjeux et les modalités de ces dialogues qu'ils s'expriment par le conflit (armé ou pas), la diplomatie, la législation, les procès, les correspondances, ou encore par la commande artistique. Il s'agira d'approcher la place de chacun de ces moyens dans la dialectique politique pour mieux caractériser l'œuvre royale. L'analyse pourra être étendue à l'entourage du Prince. Envisager la gestion du royaume de Louis XI au prisme des modèles dont il a pu s'inspirer ou qu'il a imposés serait une approche stimulante.
- Enfin, il serait pertinent de voir, à l'échelle du règne de Louis XI et même au-delà, dans quelle mesure tous ces dialogues engagés orientent les décisions prises par le roi dans la vie économique et sociale, intellectuelle et artistique, religieuse et spirituelle, juridique et législative. Le regard que portent les contemporains sur les discours du roi et la manière dont ils pensent tirer parti de sa politique constitueraient également des approches intéressantes.

Le colloque entend donc aborder de manière inédite la question du dialogue. Il a pour ambition de nourrir les échanges interdisciplinaires, d'ouvrir des dossiers documentaires ou thématiques originaux et de faire une place particulière aux jeunes chercheurs travaillant sur ce thème. Aussi, l'approche monographique sera-t-elle privilégiée par rapport à l'approche synthétique.



Le colloque, qui se déroulera du jeudi 12 au samedi 14 octobre 2023, sera organisé à Tours et à Langeais. En écho à l'exposition *Louis XI, un roi constructeur* présentée au château de Langeais, les communications de l'une des journées intitulée « Louis XI bâtisseur » porteront plus particulièrement sur la place de l'architecture dans la politique royale. Nous souhaitons traiter le sujet dans toutes ses dimensions : depuis le chantier, son financement et son organisation, jusqu'à la fortification des places, la résidence, la manière d'habiter ou de recevoir et le décor de la demeure.

Ce colloque est coorganisé par les universités de Tours et d'Angers, avec le soutien de la Fondation Jacques Siegfried de l'Institut de France et en collaboration avec l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les propositions de communications, accompagnées d'un résumé de 1500 signes, sont à adresser avant le 29 septembre 2022 aux adresses suivantes : lucie.gaugain@univ-tours.fr et isabelle.mathieu@univ-angers.fr

Comité d'organisation : Alexandre Deroche, Lucie Gaugain, Isabelle Mathieu, David Rivaud, Alain Salamagne, François-Olivier Touati, Laurent Vissière

Comité scientifique : Jean-Marie Cauchies, Pascale Charron, Franck Collard, Maria-Nadia Covini, Jean-François Lassalmonie, Samuel Leturcq, Werner Paravicini, Amable Sablon du Corail, Valérie Toureille, André Vauchez

Bibliographie des travaux cités :

Blanchard Joël, *Louis XI*, Paris, 2015, 372 p.

Cassagne-Brouquet Sophie, *Louis XI, un mécénat bien tempéré*, Rennes, 2007, 272 p.

Champion Pierre, *Louis XI*, tome Ier : *Le dauphin*, tome II : *Le roi*, Paris, 1927, 239 p. et 411 p.

Favier Jean, *Louis XI*, Paris, 2012, 1019 p.

Foronda François, « Procès politiques : une manie française ? », *Médiévales*, n°68, 2015, p. 147-160.

Gandilhon René, *Politique économique de Louis XI*, Paris, 1941, 476 p.

Gaude-Ferragu Murielle, *Le trésor des rois. Sacré et royauté des rois maudits à la Renaissance*, Paris, 2021, 336 p.

Gaussin Pierre-Roger, *Louis XI : un roi entre deux mondes*, Paris, 1976, 493 p.

Heers Jacques, *Louis XI. Le métier de roi*, Paris, 2003, 448 p.

Kendall Paul Murray, *Louis XI*, Londres, 1971, 464 p.

Lassalmonie Jean-François, *La boîte à l'enchanteur. Politique financière de Louis XI*, Paris, 2002, 880 p.

Martin Frédéric F., *Justice et législation sous le règne de Louis XI. La norme juridique royale à la veille des Temps modernes*, Paris, 2010, 574 p.

Sablon du Corail Amable, *Louis XI ou le joueur inquiet*, Paris, 2011, 495 p.

Scordia Lydwine, *Louis XI : mythes et réalités*, Paris, 2015, 504 p.